

croissance et à la prospérité de leur entreprise. Nous aimerions que les sociétés choisissent le lieu de leur implantation en fonction des perspectives de croissance économique à long terme plutôt qu'en fonction du nombre d'incitations ponctuelles qu'on pourrait leur offrir.

Sur ce plan, le taux de croissance économique du Canada est supérieur à celui de la plupart des pays industrialisés. La relance économique, d'abord amorcée par un volume record d'exportations, est maintenant stimulée aussi par les dépenses des consommateurs. Pour le semestre qui s'est terminé fin mars, nous avons enregistré un taux de croissance annuel de l'ordre de 4 p. 100. Tout indique que notre croissance se poursuivra au même rythme dans un avenir prévisible.

Nous avons assisté à la création de 180 000 emplois depuis janvier dernier. La majorité de ceux-ci sont des emplois à temps complet assurant un salaire constant, ce qui contribuera à accroître encore plus les dépenses des consommateurs.

Entre temps, les coûts que doit absorber l'économie canadienne demeurent stables. Parmi les pays du G-7 [Groupe des sept pays les plus industrialisés], nous sommes celui qui connaît le taux d'inflation le plus faible. En mai, les prix à la consommation se situaient, en fait, à un niveau inférieur à celui de l'année précédente. Le taux annuel d'inflation s'établissait à 1 p. 100, chiffre qu'on n'aurait pu imaginer il y a quelques années.

Le coût unitaire de notre main-d'oeuvre s'aligne sur celui des États-Unis, en raison de la conjugaison d'une faible majoration des salaires et d'importants progrès sur le plan de la productivité, notamment dans le secteur manufacturier. Cette évolution contribue à la croissance soutenue de nos exportations, qui bénéficient également d'une amélioration des conditions d'échange attribuable à la dépréciation de notre monnaie.

Le principal défi qui se pose à tous les paliers de gouvernement au Canada consiste à créer un contexte budgétaire qui soit sain. Il existe à ce sujet un large consensus entre les gouvernements fédéral et provinciaux. L'austérité budgétaire ne constitue pas une fin en soi; cela dit, si nous réduisons notre déficit et allégeons le fardeau de notre dette, nous serons en mesure de faire baisser les taux d'intérêt. Cette baisse, à son tour, aura pour conséquence de rétablir la confiance des consommateurs et des investisseurs, et de stimuler la croissance économique.

L'austérité budgétaire représente une exigence de base qui, une fois satisfaite, permettra à d'autres initiatives gouvernementales d'atteindre leur objectif primordial, c'est-à-dire, la création d'emplois.